

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL**

6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL

Réunion du 28 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Saint Martinien, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 21 mars 2024

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 22

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., DOUSSET B., MANGERET C., CHEMINET JL., LECLERC C., AGUILLAUME V., ABRANOWITCH S., TABOURET V., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., DUNEAUD JL, VERMEZ N., COFFIN D., DUMONTET B, NOWAK P., ROUYAT H., ROLIN S., LAMY R., JACQUOT C., PALLIOT JM.

Délégués excusés : DUBREUIL A. (pouvoir à JL CHEMINET), CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), AVELINE P. (pouvoir à V. TABOURET), PENAUD JP. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), ANTONIOTTI L. (pouvoir à R. LAMY), PETIT E. (pouvoir à C. JACQUOT)

Recrutement animation du programme Anim'été

Le Président rappelle que le programme Anim'été mis en place chaque année conjointement avec l'association Tourisme en Pays d'Huriel propose de nombreux stages et animations pendant la saison estivale. Son organisation nécessite néanmoins un renfort de personnel et il convient donc comme chaque année d'effectuer un recrutement dans le cadre d'un contrat saisonnier.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, décide à l'unanimité :

- ✓ de recruter du 1^{er} mai au 31 août 2024 un agent pour l'organisation et l'animation du programme Anim'été à hauteur de 17h30 hebdomadaires par le biais d'un contrat saisonnier rémunéré au 1^{er} échelon du grade d'adjoint d'animation,
- ✓ de régler à cet agent d'éventuelles heures complémentaires liées au besoin du service et des frais de déplacement au tarif en vigueur dans la Fonction Publique Territoriale,
- ✓ d'autoriser le Président à signer le contrat correspondant.

Pour copie conforme,

Huriel, le 3 avril 2024

Le Président,

Jean-Elie CHABROL

